



Domiciliez votre entreprise à la CCI Nice Côte d'Azur en toute confiance

**Vous créez votre entreprise ou souhaitez modifier son adresse ?
Vous êtes en entreprise individuelle ou gérant de société ?**

Optez pour une adresse professionnelle au sein de la CCI Nice Côte d'Azur et bénéficiez d'un service de domiciliation fiable, pratique et reconnu.

- ✓ Renforcez votre image professionnelle avec une adresse reconnue
- ✓ Gagnez du temps grâce à une gestion simplifiée de votre courrier
- ✓ Rassurez vos clients et partenaires dès le premier contact
- ✓ Appuyez-vous sur l'expertise et le réseau de la CCI Nice Côte d'Azur
- ✓ Profitez de l'environnement et des services de la CCI Nice Côte d'Azur



**CCI NICE
CÔTE D'AZUR**

Au cœur de votre histoire

OFFRE « ESSENTIEL »

Sans réexpédition du courrier

25* - 30 €**

HT / mois

- Une adresse professionnelle
CCI Nice Côte d'Azur
- La réception de votre courrier
- Votre attestation de
domiciliation
- Un espace client confidentiel

***Micro-entrepreneurs,
Entreprises individuelles
Sociétés

OFFRE « PERFORMANCE »

Avec réexpédition du courrier

35* - 45 €**

HT / mois

Offre «ESSENTIEL» et :

- La réexpédition hebdomadaire
de votre courrier
- La mise à disposition d'une
salle pour vos AG ou réunion
plénière *(Jusqu'à 2 réservations par an)*

***Micro-entrepreneurs,
Entreprises individuelles
Sociétés

Comment démarrer ?

1. Contactez-nous au **04.93.13.73.00**
2. Choisissez la formule adaptée
3. Signez votre contrat
4. Domiciliez votre entreprise rapidement



Plus d'infos

Informations pratiques

Contactez la CCI Nice Côte d'Azur pour obtenir plus d'informations :
cfnice@cote-azur.cci.fr / cfegrasse@cote-azur.cci.fr

Retrouvez toute l'actualité économique, l'agenda et les événements business sur notre site internet :
www.cote-azur.cci.fr

20 Bd Carabacel - 06005 Nice | 04 93 13 73 00 | allocci@cote-azur.cci.fr



**CCI NICE
CÔTE D'AZUR**

Au cœur de votre histoire